

Sujet : [INTERNET] ZAC Le Bosquel

De :

Date : 13/03/2024 09:33

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis renseigné par mes amis qui habitent Le Bosquel de ce projet qui viendrait s'implanter près du village sur des terres agricoles de qualité ; pourquoi cibler cet endroit qui est bien sur à proximité de l'autoroute alors qu'un site identique est en activité partielle à Croixrault , également proche de l'autoroute ; par ailleurs , est il bien nécessaire de favoriser la construction de ces gigantesques structures au détriment des habitants de ce village car en plus de la destruction du site par l'enlaidissement , il faut penser au passage incessant des camions qui circuleront jour et nuit , uniquement pour le profit d'une société et de quelques autres . Il faut penser aussi à la tranquillité des villageois qui assistent à la dégradation de leur environnement (autoroute = nuisance , éoliennes = nuisance et demain zac le bosquel = nuisance).